

96 rue Edmond Faulat33440 Ambarès et Lagrave

Accueil Standard 10h/12h30 et 14h/18h Du lundi au vendredi Tél.: 05 56 38 97 60 Email: notaires.ambares@notaires.fr

Pièces à fournir pour le règlement d'une succession

<u>Une provision de 50 euros vous sera demandée lors du 1er rendez-vous afin de couvrir les premiers frais engagés par l'étude</u>

1/ETAT CIVIL:

- Extrait d'acte de décès du défunt
- Livret de famille du défunt
- Jugement de divorce (en cas de divorce(s) du défunt)
- Copie des cartes d'identité du défunt et des héritiers
- Si majeur protégé (curatelle ou tutelle) : copie du jugement
- Note d'état civil complétée pour chacun des héritiers (ci-jointe)
- Si donation entre époux (ou donation au dernier vivant) : copie de l'acte ou nom du notaire et date de l'acte
- Si existence d'un testament : copie de celui-ci
- Titre de propriété de la concession/caveau du défunt

2/PATRIMOINE:

ACTIF:

- Nom des établissements bancaires dans lesquels le défunt et/ou son conjoint avait des comptes
- Nom des organismes auprès desquels le défunt et/ou son conjoint avait souscrit un/des contrats d'assurance décès/vie
- Nom des caisses de retraite auprès desquelles le défunt était affilié
- Si le défunt était en activité professionnelle : nom et coordonnées de l'employeur
- Carte grise du/des véhicule(s) au nom du défunt et/ou de son conjoint (+ côte argus obligatoire)

IMMEUBLE(S):

- Titre de propriété du/des immeubles
- Si Immeuble en copropriété ou en lotissement : Nom et adresse du syndic ou du Président de l'association syndicale
- Si logement loué : copie du bail et montant du dépôt de garantie
- Si défunt résidant en maison de retraite : Nom et adresse de l'établissement et montant du dépôt de garantie

PASSIF:

- Copie des derniers avis d'imposition (IR, Taxe foncière, Taxe d'habitation)
- Si aides sociales perçues par le défunt (Conseil Général, caisse de retraite...) : Nom et adresse de l'organisme verseur
- Si le défunt était locataire : copie du bail, montant du dépôt de garantie et copie de la dernière quittance de loyer
- Si prêt(s) contracté(s) par le défunt : Nom et coordonnées de l'organisme, montant restant dû et si assurance décès éventuellement souscrite

DIVERS:

- -Tout élément d'actif (Fonds de commerce, vignes, forêt, parts sociales, coffre-fort, œuvres d'art, garde meubles...)
- Tout renseignement sur les donations éventuellement faites par le défunt (copie des actes et des déclarations de don manuel)
- -Tout renseignement sur les successions éventuellement recueillies par le défunt et/ou son conjoint

Un RIB SIGNÉ doit être fourni par chacun des héritiers afin que l'étude puisse procéder au versement d'éventuels fonds (la loi impose depuis le 1er janvier 2015 les virements pour les fonds versés et reçus par les notaires)





